

REPORTING ESG PAR OÙ COMMENCER ?

Votre entreprise veut se lancer dans la rédaction d'un rapport de durabilité, autrement appelé rapport ESG (pour trois piliers : Environnement, Social & Gouvernance) ? Comment se lancer dans ce travail ? Sur quels pans de ses activités se concentrer ? Comment effectuer concrètement ce type de reporting ?

Dans cet article, nous tentons de répondre à ces questions en nous concentrant sur les trois principaux aspects du développement d'un bon rapport de durabilité : l'identification des parties prenantes, l'analyse de matérialité et la rédaction du rapport en tant que tel.

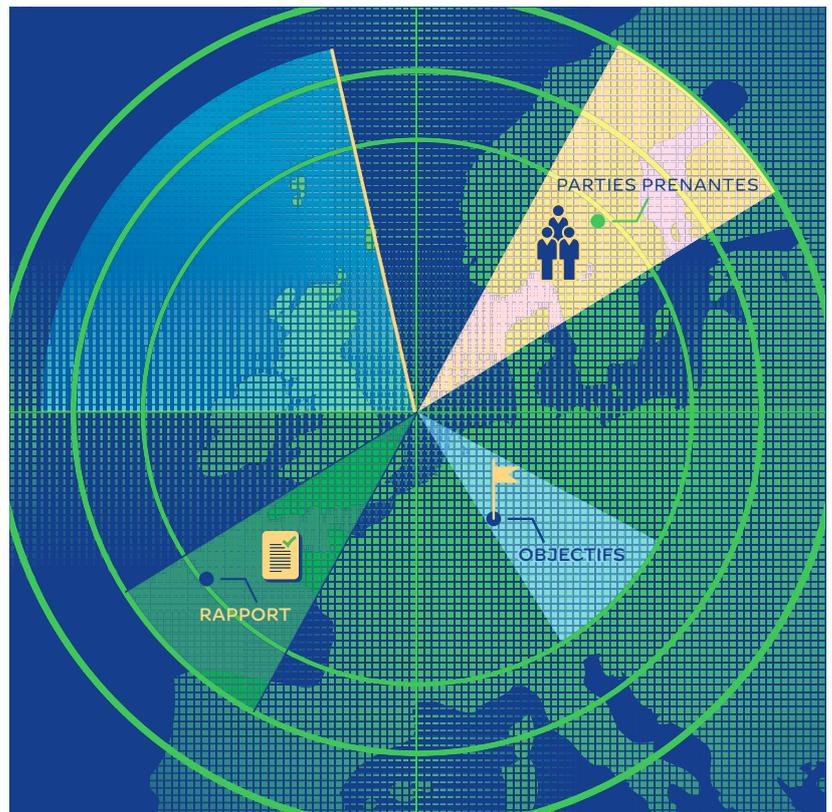
LES PARTIES PRENANTES

Identifier et impliquer ses « parties prenantes prioritaires » afin de récolter leurs points de vue sur les grandes tendances ESG de l'entreprise est essentiel pour débiter son travail.

Les parties prenantes sont des entités ou des personnes dont on peut s'attendre à ce qu'elles soient significativement affectées par les activités, les produits et les services d'une entreprise ; et/ou dont on peut penser que les actions affecteront la capacité d'une entreprise à mettre en œuvre ses stratégies et à atteindre ses objectifs.

Les parties prenantes internes :

- L'ensemble des départements d'une entreprise ainsi que son management doivent être impliqués dans le travail de définition du cadre du futur rapport ESG.
- L'étude interne d'une entreprise lui permettra d'avoir une idée claire de sa mission générale, ses valeurs d'entreprise, ses politiques, ses stratégies, ses objectifs et ses cibles.



Les parties prenantes externes :

- Les parties prenantes externes d'une entreprise peuvent être, par exemple, ses investisseurs, ses fournisseurs, ses clients ou sa/ses Fédération(s) sectorielle(s) mais aussi la population locale, les ONG, les syndicats, etc.
- Leur retour, en termes de besoins/demandes, permettra de bien comprendre le monde extérieur à l'entreprise, dans toutes ses dimensions, et donc de pouvoir en tenir compte dans la future stratégie ESG de cette dernière.

Une bonne identification des acteurs prioritaires dépendra des objectifs, des structures et des modèles opérationnels spécifiques d'une entreprise. L'entreprise pourra ensuite décider des méthodes d'engagement les plus efficaces, qui peuvent inclure des rencontres en personne, des workshops, des questionnaires en ligne, etc.

« L'ENSEMBLE DES DÉPARTEMENTS D'UNE ENTREPRISE AINSI QUE SON MANAGEMENT DOIVENT ÊTRE IMPLIQUÉS »

LA MATÉRIALITÉ

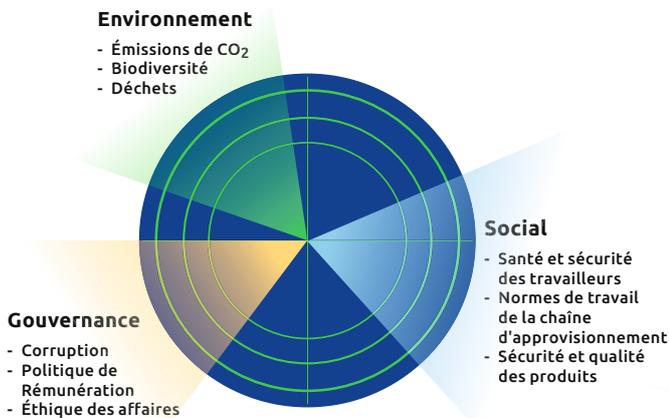
La matrice de matérialité ESG est une méthodologie pour identifier, hiérarchiser et communiquer sur ses enjeux ESG, ou, en d'autres mots, les objectifs de sa stratégie ESG. Les enjeux pris en compte seront ceux étant prioritaires à la fois pour les parties prenantes internes et pour les parties prenantes externes.

Une entreprise devra donc faire reposer cette analyse sur les parties prenantes qu'elle aura identifiées comme les plus importantes. Plus concrètement, elle devra se demander si les questions à couvrir dans le rapport de durabilité et les informations à fournir sont suffisamment importantes pour influencer les décisions d'une partie prenante la concernant.

Une matrice de matérialité comprend en principe deux entrées, qu'on peut placer sur un graphique en deux axes. Celui-ci aura, par exemple, en abscisse le score donné pour chaque objectif par les parties internes et en ordonnée le score donné par les parties externes. Les objectifs placés en haut à droite du graphique sont ainsi considérés comme importants par l'ensemble des parties prenantes.

Il est important d'identifier les sujets d'importance pour cette analyse au sein des 3 piliers ESG, sans en laisser un de côté.

Des exemples de sujets clés pour ces 3 piliers sont :



LE RAPPORT ESG

Une fois l'analyse de matérialité effectuée, et les actions prioritaires identifiées, une entreprise pourra correctement développer son rapport de durabilité.

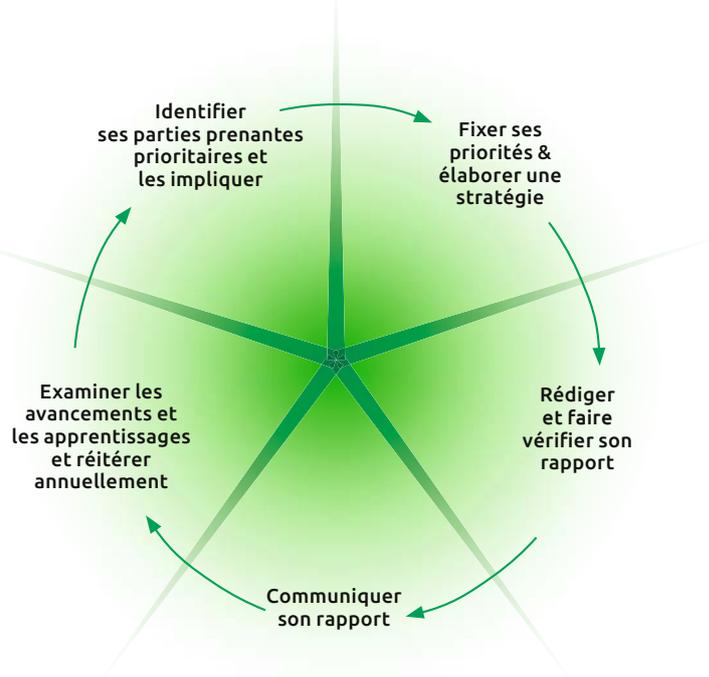
Une entreprise devra choisir quel cadre de reporting elle utilisera. Les normes de reporting sont un outil indispensable aidant à structurer, mesurer et communiquer les informations ESG que l'entreprise souhaite divulguer au public.

En Europe, les normes les plus utilisées sont aujourd'hui celles du GRI (Global Reporting Initiative). Ce qui s'apprête à changer car l'Union européenne, par le biais de sa nouvelle directive sur la publication d'informations en matière de durabilité (CSRD), est en passe de proposer un cadre harmonisé.

Le principal objectif de cet exercice est qu'une entreprise puisse disposer d'informations solides sur ses pratiques afin d'avoir une bonne visibilité de son impact sur l'environnement et sur la société en général. La transparence et la qualité des données du rapport sont donc primordiales. Pour les grandes entreprises déjà sous le scope d'une législation les obligeant à effectuer cet exercice, et pour les futures entreprises allant l'être, le reporting ESG se doit/se devra d'être validé par un auditeur ou par un certificateur indépendant accrédité, renforçant encore l'importance de vérifier la qualité des données rapportées.

Ce document sera le principal outil de la stratégie ESG d'une entreprise. Il sera un matériel de communication important pour les parties prenantes internes et externes sur les objectifs de l'entreprise et permettra le suivi du cheminement de cette dernière vers la réalisation de ces objectifs. En effet, cet exercice, à réitérer annuellement, permettra à l'entreprise d'examiner ses avancements en comparant les données d'année en année et donc d'en tirer les apprentissages pour atteindre ses objectifs ESG.

DES RAPPORTS DE DURABILITÉ IMPACTANTS ET DE QUALITÉ EN 5 ÉTAPES CLÉS



AGRISTO 'SUSTAINABILITY AS AN ATTITUDE'



©Agristo nv

La société belge Agristo est devenue un acteur mondial important dans le développement et la production de produits surgelés à base de pommes de terre. Étant donné qu'elle travaille avec un produit naturel, soumis aux aléas du changement climatique et aux modifications de la qualité du sol, placer la durabilité au cœur de son rapport était un choix logique. À tel point que 'sustainability as an attitude' est devenu un pilier central de sa stratégie.

Dès 2016, Agristo a décidé de publier un rapport de durabilité ou ESG. En tant qu'entreprise à forte consommation d'énergie et d'eau, la durabilité est inscrite dans son ADN « et rendre compte de ce que signifie concrètement la durabilité est un atout pour notre réputation auprès des parties prenantes internes et externes », souligne **Ward Claerbout**, Legal & External Affairs Manager. « De cette façon, les clients, les fournisseurs et les investisseurs considèrent Agristo comme un partenaire qui soutient leurs efforts en matière de durabilité et nous envoyons à nos consommateurs finaux et à nos propres collaborateurs le signal que la durabilité fait intrinsèquement partie de notre vision d'avenir. »

**« ASSUREZ-VOUS
QUE VOTRE
RAPPORTAGE
NE SOIT PAS NOYÉ
SOUS LES AFFAIRES
COURANTES »**

Ward Claerbout
Legal & External Affairs Manager
Agristo



©Agristo nv

CONSEIL 1: COLLECTE DE DONNÉES

Tout commence par la collecte et l'organisation d'informations pertinentes et précises, ce qui n'est pas évident avec quatre succursales établies dans deux pays. « Il y avait beaucoup de données disponibles, mais elles étaient conservées principalement pour des raisons opérationnelles. Réfléchir à la manière de traduire ces informations dans un rapport clair est une première étape importante. Nous utilisons la norme GRI (Global Reporting Initiative) comme fil conducteur. Nous avons formé une équipe multidisciplinaire spécialisée qui aborde les questions de durabilité au sein de notre organisation sous différents angles (chaîne d'approvisionnement, opérations, RH, ingénierie, environnement...). Enfin, la collecte de données est passée d'un événement ponctuel à un processus continu, avec des évaluations intermédiaires. »

CONSEIL 2: PROJET À PART ENTIÈRE

Un rapport de durabilité n'est pas un projet secondaire ; au contraire. « Une entreprise de production comme la nôtre fonctionne 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7. Il y a donc toujours des questions urgentes à traiter en priorité. Veillez à consacrer suffisamment de temps au rapportage afin qu'il ne soit pas noyé sous les tâches opérationnelles quotidiennes. Ne sous-estimez pas la charge de travail que cela représente ! »

CONSEIL 3: RAPPORTAGE À DIVERS NIVEAUX

En plus d'être précises, les données collectées doivent également être suffisamment diversifiées et pertinentes pour les différents groupes cibles.

« Le défi consiste à créer de la clarté dans une montagne de données. Ce qui semble être un détail pour un fournisseur est une information cruciale pour un investisseur. Il faut trouver le bon équilibre.

Par ailleurs, l'information doit véhiculer nos valeurs et notre ambition. Le rapport contient donc plusieurs niveaux et garantit un ancrage stratégique de la durabilité au sein de notre organisation. »

CONSEIL 4: SÉLECTION D'INDICATEURS PERTINENTS POUR L'ENTREPRISE

Sélectionnez soigneusement les indicateurs qui feront l'objet du rapport. « Nous considérons qu'il est extrêmement important de rendre compte de l'impact total de nos activités. C'est pourquoi nous avons délibérément choisi de nous concentrer à la fois sur notre empreinte carbone, notre consommation d'eau, la circularité de nos processus et de notre production (y compris les sous-produits), notre gouvernance sociale... Ensemble, ils forment l'empreinte Agristo. » □